

FABRIQUE CITOYENNE EN SANTE

Crise sanitaire & prévention en santé : quels vécus par les citoyens et quelles solutions ?

L'ARS (Agence Régionale de Santé) Occitanie crée une Fabrique Citoyenne en Santé ayant pour ambition l'association des habitants de la région à l'élaboration des politiques publiques de santé.

3 ateliers d'une journée sont organisés les 1er, 3 et 5 février 2022 : de quoi s'agit-il ?

QUESTIONS / REPONSES

COMBIEN SERONS-NOUS LORS DE CHAQUE JOURNÉE ?

Afin d'assurer une bonne qualité des échanges, le nombre de participants sera resserré à environ une vingtaine par journée, en favorisant la diversité des points de vue. Seront aussi présents : des agents de l'ARS, des institutions partenaires, des chercheurs, 2 animateurs... Le groupe complet devrait donc atteindre une trentaine de personnes.

PUIS-JE PARTICIPER A PLUSIEURS JOURNÉES ?

Les 3 journées seront identiques. Le choix de proposer 3 dates a été fait pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes et afin de venir au plus près de 3 territoires, deux urbains et un rural. D'autres actions seront proposées par la Fabrique Citoyenne en Santé a vocation pour élargir la participation citoyenne.

POURRA-T-ON PARLER DE LA VACCINATION ?

Les enjeux de la crise sanitaire sont nombreux. Afin de travailler efficacement, l'ARS, en discussion avec ses partenaires, a fait le choix de centrer ce premier débat sur 2 sujets : l'accès à la "juste" information et l'isolement social en période de crise sanitaire. Ainsi, si la vaccination ne sera pas le sujet central, elle pourra être abordée à travers ces 2 sujets (en lien avec l'information et l'isolement).

QUELLES CONCLUSIONS SERONT FAITES DE CE TRAVAIL ?

A travers vos témoignages (votre vécu et vos solutions face aux 2 sujets évoqués) et en discussion avec les acteurs de la santé, vous serez amenés à faire des propositions d'actions, dont certaines pourraient impliquer des évolutions de politiques publiques (l'action publique peut être multiple : structuration, accompagnement, coordination...). L'ensemble de vos propositions seront consignées dans un compte-rendu. L'ARS Occitanie s'engage à vous communiquer l'utilisation qui aura été faite de vos propositions après partage avec ses partenaires sur la faisabilité de leur mise en œuvre.

PUIS-JE ME FAIRE AIDER POUR VENIR ?

Le remboursement de vos frais de transport pourra être demandé ; et plus généralement n'hésitez pas à nous informer de tout besoin spécifique pour faciliter votre venue.

FAUT-IL ÊTRE PRÉSENT TOUTE LA JOURNÉE ?

Oui, il est essentiel si vous vous inscrivez d'être présent toute la journée (9h-17h) afin d'assurer la continuité des débats. Un repas convivial sera proposé pour le déjeuner.

JE M'INSCRIS, QUAND SERAI-JE RECONTACTÉ ?

La réception de votre inscription vous sera confirmée. La clôture des inscriptions est prévue le 10 janvier 2022 (inclus). Vous serez recontacté la semaine suivante avec le détail des informations pratiques. Si nous avons un nombre trop important d'inscrits, un choix serait fait dans l'objectif de réunir la plus grande diversité des points de vue et de favoriser des participants autres que ceux représentés par les organismes avec lesquels l'ARS travaille.

L'ARS ORGANISE-T-IL SEUL CET ÉVÈNEMENT ?

Non, l'ARS Occitanie porte le projet de Fabrique citoyenne mais le co-construit avec ses partenaires du domaine de la santé (Conférence Régionale Santé Autonomie, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, France Assos Santé Occitanie, Fédération des acteurs de la Solidarité...), avec les collectivités locales (Région, mairie de Montpellier, mairie de Toulouse...) et avec le monde de la recherche (CRESCO, Université Paul Sabatier, Toulouse).

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne (<http://url.me/MZP3x>), par téléphone (09 84 49 40 96) ou en renvoyant la fiche d'inscription papier à l'adresse ARS, Direction des droits des usagers et des affaires juridiques, 10 chemin du Raisin 31050 Toulouse Cedex 9